

RCS : ANGERS

Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1963 B 00088

Numéro SIREN : 063 200 885

Nom ou dénomination : S T R E G O

Ce dépôt a été enregistré le 19/02/2020 sous le numéro de dépôt 3278

## Greffé du tribunal de commerce d'Angers



### Documents comptables déposés en annexe du RCS

#### Dépôt :

Date de dépôt : 19/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/3278

#### Déposant :

Nom/dénomination : S T R E G O

Forme juridique :

N° SIREN : 063 200 885

N° gestion : 1963 B 00088



Ma...  
...



**Greffre du tribunal de commerce d'Angers**  
BP 80003 - 19 rue René Rouchy 49055 ANGERS CEDEX 02  
09:00 - 11:45, 13:30 - 16:30  
Téléphone : 02.41.87.89.30  
www.greffre-tc-angers.fr - www.infogreffre.fr

LV/1963 B 00088

ORATIO AVOCATS ANGERS  
4 RUE PAPIAU DE LA VERRIE  
BP 90210  
49002 ANGERS CEDEX 01

Nos références : LV/1963 B 00088

**RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT**  
**(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)**

Concernant la société :

**Société par actions simplifiée S T R E G O**

4 RUE PAPIAU DE LA VERRIE  
49000 ANGERS

SIREN : 063 200 885

N° de gestion : 1963 B 00088

Le greffier soussigné constate le 19/02/2020 le dépôt, enregistré sous le numéro 2020/3278, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/08/2019

Récépissé délivré le 30/03/2020

Le greffier

ME PAILLE



*Mail*



*Mail*

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCIAL  
LE 13 FEV. 2020

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 23 JANVIER 2020**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2019 :**

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Comité de Direction, et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **5 102 284,15 euros**, de la manière suivante :

<b>- A titre de dotation au compte «réserve légale» pour</b>	<b>89 319,30 €</b>
<i>afin de porter celle-ci à 10 % du capital social</i>	
<b>- A titre de dividendes aux associés pour</b>	<b>3 126 944,00 €</b>
<i>(soit 390 868 actions x 8 euros)</i>	
<b>- A titre de dotation au compte «réserves facultatives» pour</b>	<b>1 886 020,85 €</b>

**Régime fiscal applicable aux distributions**

L'assemblée générale prend acte que les revenus distribués mis en paiement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, sont imposables à un taux forfaitaire de 12,8%, sauf option expresse et irrévocable pour les soumettre au barème progressif de l'impôt sur le revenu après application d'un abattement de 40%.

Cette option, qui concerne l'ensemble des revenus et plus-values entrant dans le champ d'application de l'imposition forfaitaire, devra être exercée lors du dépôt de la déclaration de revenus, et au plus tard avant la date limite de déclaration.

A cet égard, il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **31 août 2019** éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 3 126 944,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

**Modalités de recouvrement de l'impôt**

L'assemblée générale prend acte que :

- les revenus distribués font l'objet d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable ;
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

L'Assemblée Générale constate que le dividende par action de catégorie « O » et « R » est de 8,00 euros. Elle décide que le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.



*Macl.*

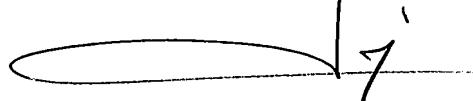
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale indique ci-après le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois derniers exercices, le montant des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 ainsi que celui des revenus distribués non éligibles à cette réfaction.

Exercice	Revenu distribué	Revenu éligible	Revenu non éligible
31/08/2018	2 786 680,00 €	2 786 680,00 €	
31/08/2017	2 726 088,00 €	2 726 088,00 €	
31/08/2016	2.263.665,00 €	2.263.665,00 €	

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 JANVIER 2020 :**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Certifié conforme*  
*Le Président*



**SAS STREGO**

Expertise comptable - Commissariat aux comptes

4 Rue Papiau de la Verrie

49000 ANGERS

Siret : 06320088500943

**Etats Financiers**

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Comptes certifiés conformes

✓

## RAPPORT DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

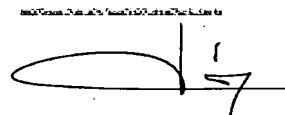
Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels arrêtés par la SAS STREGO pour l'exercice du 01 septembre 2018 au 31 août 2019 et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	112 208 263
Chiffre d'affaires	82 462 446
<b>Résultat net comptable (Bénéfice)</b>	<b>5 102 284</b>

A Angers  
Le 30 octobre 2019

Pour STREGO



Thierry CROISEY  
Expert-comptable



Mac

## **Etats Financiers**

## Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/08/2019	Net 31/08/2018
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	860 899	693 799	167 100	92 580
Fonds commercial (1)	15 245	15 245		
Autres immobilisations incorporelles	33 191 998	3 027 356	30 164 642	29 931 074
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	5 336		5 336	5 336
Constructions	286 379	274 980	11 399	13 008
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	11 159 863	6 496 849	4 663 014	3 135 769
Immobilisations corporelles en cours	958 374		958 374	299 674
Avances et acomptes				275 464
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	34 023 973		34 023 973	18 813 913
Créances rattachées aux participations	2 056 081		2 056 081	1 553 139
Autres titres immobilisés	33 281		33 281	107 869
Prêts				
Autres immobilisations financières	706 881		706 881	679 998
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>83 298 309</b>	<b>10 508 229</b>	<b>72 790 080</b>	<b>54 907 825</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	26 756 703	784 678	25 972 025	22 935 977
Autres créances	2 767 458	6 745	2 760 713	3 312 190
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 000 000		2 000 000	2 000 000
Disponibilités	6 979 756		6 979 756	5 563 149
Charges constatées d'avance (3)	1 705 689		1 705 689	1 290 782
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>40 209 605</b>	<b>791 423</b>	<b>39 418 183</b>	<b>35 102 098</b>
Frais d'émission d'emprunt à étailler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>123 507 914</b>	<b>11 299 652</b>	<b>112 208 263</b>	<b>90 009 923</b>
(1) Dont droit au bail			15 245	15 245
(2) Dont à moins d'un an (brut)				249 117
(3) Dont à plus d'un an (brut)			6 298	6 298

## Bilan Passif

	31/08/2019	31/08/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	8 208 228	7 315 035
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	13 488 437	8 600 606
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	731 504	715 598
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	19 445 913	17 301 825
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>5 102 284</b>	<b>4 946 674</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	184 218	131 218
<b>Total I</b>	<b>47 160 584</b>	<b>39 010 956</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>Total II</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	682 293	672 772
Provisions pour charges		
<b>Total III</b>	<b>682 293</b>	<b>672 772</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	415 925	434 539
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	24 945 763	17 929 173
Emprunts et dettes diverses (3)	4 089 664	844 810
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 827 409	3 845 185
Dettes fiscales et sociales	14 557 277	12 791 258
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	457 343	106 362
Autres dettes	467 833	417 824
Produits constatés d'avance (1)	14 604 172	13 957 045
<b>Total IV</b>	<b>64 365 386</b>	<b>50 326 195</b>
Ecarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	<b>112 208 263</b>	<b>90 009 923</b>

- (1) Dont à plus d'un an (a) 21 445 248 15 104 502  
 (1) Dont à moins d'un an (a) 42 920 138 35 221 694  
 (2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque 2 857  
 (3) Dont emprunts participatifs  
 (a) Al'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

## Compte de Résultat

	31/08/2019	31/08/2018
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	82 462 446	75 873 955
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>82 462 446</b>	<b>75 873 955</b>
Dont à l'exportation	60 911	16 445
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	9 500	1 833
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	3 481 504	3 253 420
Autres produits	17 884	23 645
<b>Total I</b>	<b>85 971 333</b>	<b>79 152 854</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	30 862 660	28 514 917
Impôts, taxes et versements assimilés	2 043 342	1 915 182
Salaires et traitements	30 305 857	28 452 726
Charges sociales	11 613 970	10 991 422
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 491 460	1 310 627
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	351 857	366 226
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	403 537	452 537
Autres charges	533 568	620 859
<b>Total II</b>	<b>77 606 251</b>	<b>72 624 495</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>8 365 082</b>	<b>6 528 359</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée III</b>		
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré IV</b>		
<b>Produits financiers</b>		
De participation (3)	888 827	872 522
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	33 834	68 742
Autres intérêts et produits assimilés (3)	13 439	24 698
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Déficiences positives de change	1 259	2 302
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total V</b>	<b>937 360</b>	<b>1 000 795</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	304 193	285 149
Déficiences négatives de change	2 444	32
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total VI</b>	<b>306 637</b>	<b>285 181</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>630 723</b>	<b>715 614</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>8 995 805</b>	<b>7 243 973</b>



Nac

## Compte de Résultat (suite)

31/08/2019 31/08/2018

## Produits exceptionnels

Sur opérations de gestion	32 800	32 487
Sur opérations en capital	443 457	8 259 608
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	155 704	71 876
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>631 961</b>	<b>8 363 970</b>

## Charges exceptionnelles

Sur opérations de gestion	335 112	28 533
Sur opérations en capital	362 678	7 944 079
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	257 993	183 725
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>955 784</b>	<b>8 156 337</b>

**RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)****-323 823****207 633**

Participation des salariés aux résultats (IX)	1 552 237	863 851
Impôts sur les bénéfices (X)	2 017 461	1 641 081

**Total des produits (I+III+V+VII)** 87 540 654 88 517 619**Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)** 82 438 370 83 570 945**BENEFICE OU Perte****5 102 284****4 946 674**

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

13 439 18 281

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

7 979 2 959

## Annexe

## Faits caractéristiques

### **Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

Au cours de l'exercice, la SAS STREGO a pris plusieurs participations :

- le 5 décembre 2018, dans la capital de la SAS Abington Holding, sise à Paris, à hauteur de 40 %,
- le 21 décembre 2018, dans le capital de la SAS Goodwill Management, sise à Paris, à hauteur de 20 %,
- le 15 janvier 2019, dans le capital de la SAS Audit Atlantique Poitou Charentes, sise à Poitiers, à hauteur de 100%,
- le 15 janvier 2019, dans le capital de la SAS Rivault Audit Conseil, sise à Poitiers, à hauteur de 100%,
- le 18 janvier 2019, dans le capital de la SAS Fiduciaire des Olonnes, sises aux Sables d'Olonne, à hauteur de 80%,
- le 5 mars 2019, dans le capital de la SAS Cabinet Dominique Nineuil , sise à Poitiers, à hauteur de 100%.
- le 24 janvier 2019, dans le capital des sociétés Conseil Audit Expertise, CM Consulting, Max@ Audit et YB Conseil, sises à Paris, à hauteur de 100%. Ces quatre sociétés ont été ensuite absorbée par la SAS STREGO en date du 15 juillet 2019, suite à une opération de transmission universelle de patrimoine.

Le 11 décembre 2018, la cession des titres de la société WEBLEX est intervenue. Un abandon de compte courant a été consenti pour 195 k€ moyennant une clause de retour à meilleure fortune.

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS STREGO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2019, dont le total est de 112 208 263 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 5 102 284 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

**Règles et méthodes comptables****Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets :
  - Logiciels techniques : 1 à 3 ans
  - Logiciels gestion cabinet : 3 à 4 ans
- \* Constructions : 20 ans
- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- \* Matériel de transport : 3 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 2 à 5 ans
- \* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé pour l'écart constaté entre la dotation fiscale calculée en fonction des durées d'usage et du mode dégressif le cas échéant et, d'autre part, la dotation économique calculée en fonction des durées d'utilisation et du mode linéaire.

**Titres de participation**

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Provisions**

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

**Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	En début d'exercice	Augmentation	Virement de poste à poste	Diminution	En fin d'exercice
<b>Frais d'établissement et de développement</b>					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 417 532		139 341	261 450	33 295 422
<b>Immobilisations incorporelles en cours</b>	162 003	750 057	-139 341		772 719
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>33 579 534</b>	<b>750 057</b>	<b>0</b>	<b>261 450</b>	<b>34 068 142</b>
 Terrains	5 336				5 336
Constructions sur sol propre	99 462				99 462
Constructions sur sol d'autrui					
Installations gén., agenc. et aménag. des constructions	186 917				186 917
Installations techn., matériel et outillage industriels					
Installations gén., agenc. et aménagements divers	5 395 394	131 214	986 534	300 565	6 212 576
Matériel de transport	285 811	193 059		110 542	368 328
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 650 122	891 874	595 538	558 576	4 578 958
Emballages récupérables et divers	0				
Immobilisations corporelles en cours	299 673	1 559 694	-900 994		958 373
Avances et acomptes	275 463	410 814	-686 277		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>10 198 180</b>	<b>3 186 656</b>	<b>-5 200</b>	<b>969 684</b>	<b>12 409 951</b>
 Participations par mise en équivalence					
Autres participations	20 367 052	17 694 363		1 981 361	36 080 054
Autres titres immobilisés	107 869			74 588	33 281
Prêts et autres immobilisations financières	679 998	260 137		233 255	706 881
<b>Immobilisations financières</b>	<b>21 154 919</b>	<b>17 954 500</b>	<b>0</b>	<b>2 289 205</b>	<b>36 820 215</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>64 932 636</b>	<b>21 891 213</b>	<b>-5 200</b>	<b>3 520 339</b>	<b>83 298 309</b>

**Actif immobilisé (suite)****Immobilisations incorporelles*****Mali de fusion sur actifs incorporels***

Conformément aux préconisations du règlement de l'ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, les mali de fusion ont été affectés à l'actif dont ils relèvent.

Les mali techniques relevant du fonds de commerce et assimilables à notre clientèle expertise-comptable, apparaissent en **compte 208100 - mali de fusion sur actifs incorporels**, pour un solde total de 11 543 871 € répartis comme suit :

mali de fusion CIREC	743 765 €
mali de fusion GLR	60 171 €
mali de fusion RANCE AUDIT CONSEIL	752 311 €
mali de fusion SCTL	768 597 €
mali de fusion EXPERTIS	1 274 257 €
mali de fusion Cabinet CB	282 401 €
mali de fusion COGEX	1 170 032 €
mali de fusion AUDITEF	968 757 €
mali de fusion GUY FONTAINE	647 €
mali de fusion DUNOYER VIDAL AUDIT	252 376 €
mali de fusion GB ASSOCIES/SOCECO	2 294 538 €
mali de fusion PAREXCO	1 058 506 €
mali de fusion TOURNaire	464 507 €
mali de fusion HOLDICABEX/CABEX	976 900 €
mali de fusion SOFIDER	426 992 €
mali de fusion SARMEX	49 114 €
<b>Total au 31 août 2019 :</b>	<b>11 543 871 €</b>

**Actif immobilisé (suite)**

Les malis techniques relevant du fonds de commerce ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel considérant que la durée d'utilité de ces fonds de commerce est indéterminée. Il convient d'assimiler l'ensemble de ces malis à de la clientèle « Expertise-Comptable ».

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Le règlement comptable prévoit que :

Dès lors qu'un fonds commercial n'est pas amorti, un test de dépréciation annuel est obligatoire, même sans indice de perte de valeur.

La dépréciation éventuelle constatée sur un fonds commercial ne peut jamais être reprise.

Le résultat de ce test de dépréciation n'a pas conduit à déprécier les valeurs des fonds de commerce inscrits à l'actif du bilan au 31 août 2019.

## Notes sur le bilan

## Amortissements

	En début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 543 963	444 681	252 244	3 736 400
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 543 963</b>	<b>444 681</b>	<b>252 244</b>	<b>3 736 400</b>
Terrains				
Constructions sur sol propre	86 453	1 609		88 062
Constructions sur sol d'autrui				
Installations gén., agenc. et aménag. des constructions	186 917			186 917
Installations techn., matériel et outillage industriels				
Installations gén., agenc. et aménagements divers	3 474 718	452 586	223 751	3 703 553
Matériel de transport	214 038	46 125	70 753	189 410
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 506 803	546 458	449 376	2 603 885
Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>6 468 931</b>	<b>1 046 778</b>	<b>743 880</b>	<b>6 771 829</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>10 012 893</b>	<b>1 491 459</b>	<b>996 124</b>	<b>10 508 229</b>

L'entreprise considère que l'amortissement économique est égal à l'amortissement linéaire.

**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 35 018 883 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations	2 056 081		2 056 081
Prêts			
Mali de fusion sur actifs financiers	1 026 072		1 026 072
Autres	706 881		706 881
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	26 756 703	26 756 703	
Autres	2 767 458	2 761 160	6 298
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 705 689	1 705 689	
<b>Total</b>	<b>35 018 883</b>	<b>31 223 552</b>	<b>3 795 331</b>

Prêts accordés en cours d'exercice  
Prêts récupérés en cours d'exercice  
Prêts et avances consentis aux associés

**Produits à recevoir**

	Montant
Créances rattachées à des participations	10 593
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	9 525 919
Autres créances	153 786
Disponibilités	
<b>Total</b>	<b>9 690 298</b>

**Dépréciation des actifs**

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	11 918			11 918
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et valeurs mobilières	844 060	351 856	404 494	791 422
<b>Total</b>	<b>855 978</b>	<b>351 856</b>	<b>416 412</b>	<b>791 422</b>

**Répartition des dotations et des reprises:**

Exploitation	351 856	416 412
Financières		
Exceptionnelles		

**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 8 208 228 € décomposé en 390 868 titres d'une valeur nominale de 21,00 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	348 335	21,00
Titres émis pendant l'exercice	42 533	21,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	390 868	21,00

**Tableau de variation des capitaux propres**

	Solde au 01/09/2018	Augmentations*	Diminutions*	Solde au 31/08/2019	*Dont : affectation des résultats
Capital	7 315 035	893 193		8 208 228	
Primes d'émission	8 600 606	4 887 831		13 488 437	
Réserve légale	715 598	15 905		731 503	15 905
Réserves générales	17 301 824	2 144 088		19 445 912	2 144 088
Résultat de l'exercice	4 946 674	5 102 284	4 946 674	5 102 285	-
Dividendes					2 786 680
Provisions réglementées	131 218	97 439	44 439	184 219	
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>39 010 955</b>	<b>13 140 740</b>	<b>4 991 113</b>	<b>47 160 584</b>	

## Notes sur le bilan

## Provisions

	Provisions au début de l'exercice	Fusion	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	220 235		160 554	102 033		278 756
Garanties données aux clients						
Perdes sur marchés à terme						
Amendes et pénalités						
Autres provisions pour risques	452 537		403 537	452 537		403 537
<b>Total</b>	<b>672 771</b>		<b>564 091</b>	<b>554 570</b>		<b>682 294</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>						
Exploitation			403 537	452 537		
Financières						
Exceptionnelles			160 554	102 033		

## Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Fusion	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Pour investissements					
Pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires	131 217		97 439	44 439	184 217
Implantations à l'étranger					
Prêts d'installation					
Autres provisions					
<b>Total</b>	<b>131 217</b>		<b>97 439</b>	<b>44 439</b>	<b>184 217</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises:</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			97 439	44 439	

**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 64 365 386 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant	Échéance	Echéances	Echéances
	Brut	à moins d'un an	à plus d'un an	à plus de 5 ans
<b>Emprunts obligataires convertibles</b>				
Autres emprunts obligataires	415 925			415 925
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</b>				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 856	2 856		
- à plus de 1 an à l'origine	24 942 906	5 117 267	15 428 207	4 397 432
Emprunts et dettes financières divers	3 955 361	2 751 677	802 245	401 439
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	4 827 408	4 827 408		
Dettes fiscales et sociales	14 557 275	14 557 275		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	457 342	457 342		
Autres dettes	602 135	602 135		
Produits constatés d'avance	14 604 172	14 604 172		
<b>Total</b>	<b>64 365 380</b>	<b>42 920 132</b>	<b>16 646 377</b>	<b>4 798 871</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	11 762 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	4 774 923			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	134 303			

## Notes sur le bilan

## Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers		4 491 858	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
<b>Total</b>	<b>4 491 858</b>		

Pour le financement de l'usufruit de l'ensemble immobilier situé rue Papiau de la Verrie à Angers, la SAS STREGO a affecté et hypothéqué, au profit des organismes financiers préteurs, l'usufruit temporaire pour un montant de 7 100 000 €.

Au 31 Août 2019, le montant du capital restant dû sur ce financement s'élève à 4 491 858 €.

## Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	11 125
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17 816
Emprunts et dettes financières divers	2 371
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 131 841
Dettes fiscales et sociales	6 956 642
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	228 237
<b>Total</b>	<b>8 348 033</b>

## Notes sur le bilan

**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Montant
Charges d'exploitation	1 705 689
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>1 705 689</b>

**Produits constatés d'avance**

	Montant
Produits d'exploitation	14 604 172
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
<b>Total</b>	<b>14 604 172</b>

Tableau des filiales au 31 Août 2019

INFORMATIONS FINANCIERES		FILIALES ET PARTICIPATIONS		Filiales (+ 50 % du capital détenu)		Participations (10 à 50 % du capital détenu)					
Capital	Réserve et report avant affectation	Arrêt.	Dérogatoires	Capital détenu	Quoté-part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus	Prêts et avances par la société	Montant des cautions avais données par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividende encaissé par la société dans l'exercice
SCI FONCIERE D'HARLEVILLE (12/2018)	1 524	38 149	123 551	98,00%	1 494	1 494	-	-	41 466	32 272	34 300
SARL EUFRATE	1 000	45 581	-	99,23%	1 217	1 217	-	-	13 550 480	1 067	
SAS STREGO AUDIT	915 213	1 589 995	-	100,00%	2 449 018	2 449 018	-	-	5 117 518	8 624	
SAS ALIC AUDIT	151 000	483 377	-	100,00%	1 392 131	1 392 131	-	-	738 443	1 374	
SAS BAKER TILLY PARIS	8 160 579	6 149 441	-	100,00%	15 424 491	15 424 491	702 477	-	512 755	186 527	
SAS TERISIGUET ET JOVET	539 975	805 221	-	100,00%	5 385 722	5 385 722	670 526	-	4 363 982	168 173	
SAS RIVAUDET AUDIT CONSEIL	275 000	585 149	-	100,00%	1 573 107	1 573 107	-	-	837 779	71 057	
SAS CABINET NINEUIL	552 500	976 530	-	100,00%	2 800 232	2 800 232	-	-	1 285 327	21 627	
SAS AUDIT ATLANTIQUE POITOU CHARENTES	155 000	360 147	-	100,00%	528 024	528 024	-	-	298 242	17 696	
SAS FIDUCIAIRE DES OLONNES	750 000	126 914	-	80,00%	1 329 730	1 329 730	-	-	1 120 612	195 066	
SARL EUFRATE 2	1 000	2 183	-	49,70%	497	497	-	-	646 974	17 243	
SAS ABINGTON HOLDING (12/2018)	2 750 000	-907 553	-	40,00%	1 750 451	1 750 451	250 000	-	653 570	-393 833	
SAS GOODWILL MANAGEMENT (17/2018)	100 000	1 428 991	-	20,00%	361 787	361 787	-	-	2 171 983	177 636	

## Notes sur le compte de résultat

**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Prestations de services	78 192 067	60 911	78 252 978
Produits des activités annexes	4 270 379		4 270 379
<b>TOTAL</b>	<b>82 401 535</b>	<b>60 911</b>	<b>82 462 446</b>

**Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes**

Honoraires de certification des comptes : 38 865 €

**Résultat financier**

	31/08/2019	31/08/2018
Produits financiers de participation	888 827	872 522
Produits des créances de l'actif immobilisé	33 834	68 742
Autres intérêts et produits assimilés	13 439	24 698
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	19 630
Défauts et différences positives de change	1 259	2 302
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		12 900
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>937 359</b>	<b>1 000 795</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	304 193	285 149
Défauts et différences négatives de change	2 444	32
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>306 637</b>	<b>285 181</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>630 723</b>	<b>715 614</b>

## Notes sur le compte de résultat

**Charges et Produits exceptionnels****Résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	335 112	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	362 678	
Amortissement des immobilisations		
Amortissements dérogatoires	97 439	
Provisions pour risques et charges	160 554	
Rentrées sur créances amorties		13 987
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		18 813
Produits des cessions d'éléments d'actif		443 4567
Amortissements dérogatoires		53 671
Provisions pour risques et charges		102 033
<b>TOTAL</b>	<b>955 784</b>	<b>631 961</b>

**Résultat et impôts sur les bénéfices****Incidence des évaluations fiscales dérogatoires**

	Montant
<b>Résultat de l'exercice après impôts</b>	<b>5 102 284</b>
+ Impôts sur les bénéfices	2 189 235
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	- 171 774
- Créances d'impôt sur les bénéfices	7 119 745
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>53 000</b>
<b>Variation des provisions réglementées</b>	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	53 000
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
<b>Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)</b>	<b>7 172 745</b>

## Notes sur le compte de résultat

## Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à hauteur à 28% à hauteur de 500 000€ et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 262 743 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
<b>Accroissements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux amortissements dérogatoires	184 218
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<b>A. Total des bases concourant à augmenter la dette future</b>	<b>184 218</b>
<b>Allégements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	1 080 163
Liés à d'autres éléments	
<b>B. Total des bases concourant à diminuer la dette future</b>	<b>1 080 163</b>
<b>C. Déficits reportables</b>	
<b>D. Moins-values à long terme</b>	
<b>Montant de la créance future</b>	<b>262 743</b>
Base : (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28% à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

## Notes sur le compte de résultat

**Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale**

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2003, la société SAS STREGO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS STREGO. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Au titre de l'intégration fiscale arrêtée au 31 août 2019, l'ajustement net lié au résultat d'ensemble s'est avéré être une déduction d'impôt de 9 833 €.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Méthode dite de "Neutralité":

- La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, c'est-à-dire en tenant compte des déficits qu'elle a générés.
- La société mère enregistre dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.

**INFORMATION RELATIVES A L'IMPOT COMPTABILISE**

Impôt comptabilisé :	2 017 461 €
Impôt pour lequel l'entreprise est solidaire :	2 017 461 €

**DETAIL DU POSTE IMPOT SUR LES BENEFICES :**

Impôt sur les sociétés :	2 153 192 €
Diminution d'impôt lié à l'Intégration fiscale :	- 9 833 €
Contribution additionnelle 3.3% :	45 876 €
Crédit d'impôt et réductions d'impôts :	- 171 774 €
 Total :	2 017 461 €

**LISTES DES SOCIETES INTEGREES DANS LE GROUPE**

Société : SA SACOPAL  
Siège social : 5 rue Albert Londres 44 003 NANTES CEDEX 03

Société : SARL EUFRATE  
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie 49 000 ANGERS

Société : SAS STREGO AUDIT  
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie 49 000 ANGERS

**Autres informations****Effectif**

Effectif moyen du personnel : 952 personnes dont 38 apprentis et 16 handicapés.

**Engagements financiers**

Montant en euros

## Effets escomptés non échus

Caution hypothécaire au profit de la SCI STREGIMO ANGERS ORGEMONT	991 563
Avals et cautions	991 563

## Engagements en matière de pensions

## Engagements de crédit-bail mobilier

## Engagements de crédit-bail immobilier

Dotation sur 5 années à la Fondation Strego	98 000
Autres engagements donnés	98 000

**Total****1 089 563**

## Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

## Autres informations

## Engagements reçus

Montant en euros

Caution hypothécaire de la SCI STREGIMO ANGERS ORGEMONT	4 491 858
Avals et cautions	4 491 858
Abandon de compte courant WEBLEX	195 604
Billets financiers non utilisés	2 595 000
Escompte autorisé non utilisé	
Découvert autorisé non utilisé	1 600 000
Autres engagements reçus	4 195 000
<b>Total</b>	<b>8 686 858</b>

Dont concernant :

Les autres entreprises liées

4 491 858

**Autres informations****Engagement de retraite**

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite s'élève à un montant de 3 479 443 €.

La méthode appliquée est définie par la norme comptable IAS n°19 révisée et par la norme FAS87. Elle est conforme à la recommandation CNC 2003-R-01.

Les hypothèses retenues pour le calcul de ces indemnités sont les suivantes:

- Age de départ à la retraite: 65 ans
- Dernière table de mortalité établie par l'INSEE
- Application d'un taux de rotation du personnel: moyen
- Taux d'inflation: 0%
- Critères d'actualisation : 1,30 % (moyenne sur 4 ans du taux de rendement moyen des obligations corporate AA observé au 31 août). Pour le taux au 31 août 2019, compte tenu de la très forte volatilité des marchés de taux, le taux observé au 31 août 2018 a été maintenu pour les besoins du calcul de cette moyenne.
- Initiative du départ en retraite : salariés 100%
- Taux de charges fiscales et sociales: 43%

La société a souscrit depuis l'exercice clos le 31 août 2000 une assurance couvrant le paiement des indemnités de fin de carrière.

Cette souscription a pour conséquence de mutualiser l'engagement de versement de capitaux de fin de carrière en contrepartie de versements de cotisations annuelles.

L'épargne globale cumulée à la clôture de l'exercice s'élève à 1 032 059 €.

Total des engagements couverts par l'assurance IFC : 1 032 059 €.

Total des engagements non couverts par l'assurance IFC : 2 447 384 €.

## Autres informations

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 433 029 € a été porté au crédit du compte 6459 - CICE.

Ce produit du CICE, propre à l'entreprise, comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre société prévoit d'affecter ce crédit d'impôt à, notamment, des efforts en matière d'investissement, de formation et de recrutement.

## Informations spécifiques aux organismes de formation

### Ressources de l'organisme

Origine du fonds	en €	en %
<b>RESSOURCES PROVENANT DES ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS POUR LEURS SALARIES ET DES PARTICULIERS</b>		
Entreprises	108 991	52,88 %
Etat, collectivités locales, établissements publics		
Entreprises via Fongecif, oma, faf	17 735	8,60 %
Particuliers		
<b>Sous-total 1</b>	<b>126 726</b>	<b>61,48 %</b>
<b>RESSOURCES PROVENANT DES POUVOIRS PUBLICS</b>		
Instances européennes		
Etat		
Régions		
Autres collectivités territoriales		
<b>Sous-total 2</b>		
<b>AUTRES</b>		
Autres organismes de formation	79 388	38,52 %
Autres ressources		
<b>Sous-total 3</b>	<b>79 388</b>	<b>38,52 %</b>
<b>Total</b>	<b>206 115</b>	<b>100,00 %</b>

### Décomposition des actions de formation par finalité

Finalité des actions	Volumes financiers	
	en €	en %
Diplômantes (1)		
Perfectionnement professionnel et qualifiant (2)	206 115	100,00 %
Insertion sociale		
Particuliers		
<b>Total</b>	<b>206 115</b>	<b>100,00 %</b>

(1) Diplômes nationaux, titres homologués

(2) Certificats de branches, certificats d'entreprises, attestations

**SAS ALTONEO AUDIT**  
Commissaire aux comptes  
143 rue de Paris  
CS 92107  
53062 - LAVAL CEDEX 9  
556 950 525 RCS LAVAL

**SAS FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL**  
Commissaire aux comptes  
4, rue Fernand Forest  
BP 90825  
49000 - ANGERS  
303 526 966 RCS ANGERS

**S T R E G O**

Société par actions simplifiée au capital de 8 208 228 euros  
Siège social : 4, rue Papiau de la Verrie  
49009 - ANGERS CEDEX 01  
063 200 885 RCS ANGERS

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 août 2019**

**Exemplaire destiné au Greffe**

## STREGO

Société par actions simplifiée au capital de 8 208 228 euros  
Siège social : 4, rue Papiau de la Verrie  
49009 – ANGERS CEDEX 01  
063 200 885 RCS ANGERS

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 août 2019**

## À l'assemblée générale de la société STREGO,

## OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société STREGO relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## FONDEMENT DE L'OPINION

## Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



## **JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Immobilisations financières » des « Notes sur le bilan » de l'annexe aux comptes annuels décrit les règles et méthodes comptables relatives aux éventuelles dépréciations de celles-ci. Nous avons été conduits à vérifier la pertinence et la correcte application des méthodes comptables et avons obtenu les éléments probants justifiant de leur correcte évaluation. Ceux-ci se fondent sur des documents financiers émis par les sociétés et organes de contrôle et sur les informations complémentaires obtenues des dirigeants.

La note « Immobilisations incorporelles » des « Notes sur le bilan » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation et à la dépréciation des malis techniques relevant du fonds de commerce. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons apprécié la pertinence des éléments présentés justifiant de l'évaluation de ces actifs et nous nous sommes assurés que le paragraphe de l'annexe aux comptes annuels fournit une information appropriée.

La note « Crédances » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des créances clients. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les éléments probants justifiant de l'évaluation des créances clients, contrôlé la pertinence des taux de provision pour dépréciation retenus, et nous nous sommes assurés que le paragraphe de l'annexe aux comptes annuels fournit une information appropriée.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion conjoint du président et du comité de direction et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société<sup>Erreur ! Signet non défini.</sup> ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

## RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

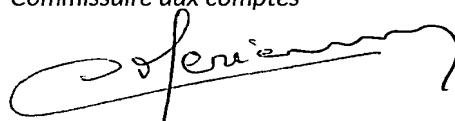
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Laval et Angers, le 15 janvier 2020

**SAS ALTONEO AUDIT**  
Commissaire aux comptes



Christophe MERIENNE  
Associé

**SAS FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL**  
Commissaire aux comptes



Frédéric PLOQUIN  
Associé

## Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/08/2019	Net 31/08/2018
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	860 899	693 799	167 100	92 580
Fonds commercial (1)	15 245	15 245		
Autres immobilisations incorporelles	33 191 998	3 027 356	30 164 642	29 931 074
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	5 336		5 336	5 336
Constructions	286 379	274 980	11 399	13 008
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	11 159 863	6 496 849	4 663 014	3 135 769
Immobilisations corporelles en cours	958 374		958 374	299 674
Avances et acomptes				275 464
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	34 023 973		34 023 973	18 813 913
Créances rattachées aux participations	2 056 081		2 056 081	1 553 139
Autres titres immobilisés	33 281		33 281	107 869
Prêts				
Autres immobilisations financières	706 881		706 881	679 998
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>83 298 309</b>	<b>10 508 229</b>	<b>72 790 080</b>	<b>54 907 825</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	26 756 703	784 678	25 972 025	22 935 977
Autres créances	2 767 458	6 745	2 760 713	3 312 190
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	2 000 000		2 000 000	2 000 000
Disponibilités	6 979 756		6 979 756	5 563 149
Charges constatées d'avance (3)	1 705 689		1 705 689	1 290 782
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>40 209 605</b>	<b>791 423</b>	<b>39 418 183</b>	<b>35 102 098</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>123 507 914</b>	<b>11 299 652</b>	<b>112 208 263</b>	<b>90 009 923</b>
(1) Dont droit au bail			15 245	15 245
(2) Dont à moins d'un an (brut)				249 117
(3) Dont à plus d'un an (brut)				6 298

## Bilan Passif

31/08/2019 31/08/2018

## CAPITAUX PROPRES

Capital	8 208 228	7 315 035
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	13 488 437	8 600 606
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	731 504	715 598
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	19 445 913	17 301 825
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>5 102 284</b>	<b>4 946 674</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	184 218	131 218
<b>Total I</b>	<b>47 160 584</b>	<b>39 010 956</b>

## AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>Total II</b>		

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques	682 293	672 772
Provisions pour charges		
<b>Total III</b>	<b>682 293</b>	<b>672 772</b>

## DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	415 925	434 539
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	24 945 763	17 929 173
Emprunts et dettes diverses (3)	4 089 664	844 810
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 827 409	3 845 185
Dettes fiscales et sociales	14 557 277	12 791 258
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	457 343	106 362
Autres dettes	467 833	417 824
Produits constatés d'avance (1)	14 604 172	13 957 045
<b>Total IV</b>	<b>64 365 386</b>	<b>50 326 195</b>
Ecarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>112 208 263</b>	<b>90 009 923</b>

(1) Dont à plus d'un an (a)	4 679 736	15 104 502
(1) Dont à moins d'un an (a)	59 685 650	35 221 694
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		2 857
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



NNcL

## Compte de Résultat

31/08/2019 31/08/2018

	31/08/2019	31/08/2018
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	82 462 446	75 873 955
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>82 462 446</b>	<b>75 873 955</b>
Dont à l'exportation	2 515	16 445
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	9 500	1 833
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	3 481 504	3 253 420
Autres produits	17 884	23 645
<b>Total I</b>	<b>85 971 333</b>	<b>79 152 854</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	30 862 660	28 514 917
Impôts, taxes et versements assimilés	2 043 342	1 915 182
Salaires et traitements	30 305 857	28 452 726
Charges sociales	11 613 970	10 991 422
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 491 460	1 310 627
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	351 857	366 226
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	403 537	452 537
Autres charges	533 568	620 859
<b>Total II</b>	<b>77 606 251</b>	<b>72 624 495</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>8 365 082</b>	<b>6 528 359</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée III</b>		
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré IV</b>		
<b>Produits financiers</b>		
De participation (3)	888 827	872 522
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	33 834	68 742
Autres intérêts et produits assimilés (3)	13 439	24 698
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		19 630
Différences positives de change	1 259	2 302
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		12 900
<b>Total V</b>	<b>937 360</b>	<b>1 000 795</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	304 193	285 149
Différences négatives de change	2 444	32
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total VI</b>	<b>306 637</b>	<b>285 181</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>630 723</b>	<b>715 614</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>8 995 805</b>	<b>7 243 973</b>



Nac

## Compte de Résultat (suite)

31/08/2019 31/08/2018

## Produits exceptionnels

Sur opérations de gestion	32 800	32 487
Sur opérations en capital	443 457	8 259 608
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	155 704	71 876
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>631 961</b>	<b>8 363 970</b>

## Charges exceptionnelles

Sur opérations de gestion	335 112	28 533
Sur opérations en capital	362 678	7 944 079
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	257 993	183 725
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>955 784</b>	<b>8 156 337</b>

## RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)

**-323 823** 207 633

Participation des salariés aux résultats (IX)	1 552 237	863 851
Impôts sur les bénéfices (X)	2 017 461	1 641 081

<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>87 540 654</b>	<b>88 517 619</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>82 438 370</b>	<b>83 570 945</b>

## BENEFICE OU PERTE

**5 102 284** 4 946 674

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier	
- Redevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	18 281
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	2 959

## Faits caractéristiques

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Au cours de l'exercice, la SAS STREGO a pris plusieurs participations :

- le 5 décembre 2018, dans la capital de la SAS Abington Holding, sise à Paris, à hauteur de 40 %,
- le 21 décembre 2018, dans le capital de la SAS Goodwill Management, sise à Paris, à hauteur de 20 %,
- le 15 janvier 2019, dans le capital de la SAS Audit Atlantique Poitou Charentes, sise à Poitiers, à hauteur de 100%,
- le 15 janvier 2019, dans le capital de la SAS Rivault Audit Conseil, sise à Poitiers, à hauteur de 100%,
- le 18 janvier 2019, dans le capital de la SAS Fiduciaire des Olonnes, sises aux Sables d'Olonne, à hauteur de 80%,
- le 5 mars 2019, dans le capital de la SAS Cabinet Dominique Nineuil , sise à Poitiers, à hauteur de 100%,
- le 24 janvier 2019, dans le capital des sociétés Conseil Audit Expertise, CM Consulting, Max@ Audit et YB Conseil, sises à Paris, à hauteur de 100%. Ces quatre sociétés ont été ensuite absorbée par la SAS STREGO en date du 15 juillet 2019, suite à une opération de transmission universelle de patrimoine.

Le 11 décembre 2018, la cession des titres de la société WEBLEX est intervenue. Un abandon de compte courant a été consenti pour 195 k€ moyennant une clause de retour à meilleure fortune.

**Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : SAS STREGO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2019, dont le total est de 112 208 263 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 5 102 284 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

**Règles générales**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

**Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

**Règles et méthodes comptables****Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets :
  - Logiciels techniques : 1 à 3 ans
  - Logiciels gestion cabinet : 3 à 4 ans
- \* Constructions : 20 ans
- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- \* Matériel de transport : 3 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 2 à 5 ans
- \* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé pour l'écart constaté entre la dotation fiscale calculée en fonction des durées d'usage et du mode dégressif le cas échéant et, d'autre part, la dotation économique calculée en fonction des durées d'utilisation et du mode linéaire.

**Titres de participation**

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Provisions**

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

**Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	En début d'exercice	Augmentation	Virement de poste à poste	Diminution	En fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 417 532		139 341	261 450	33 295 422
Immobilisations incorporelles en cours	162 003	750 057	-139 341		772 719
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>33 579 534</b>	<b>750 057</b>	<b>0</b>	<b>261 450</b>	<b>34 068 142</b>
Terrains	5 336				5 336
Constructions sur sol propre	99 462				99 462
Constructions sur sol d'autrui					
Installations gén., agenc. et aménag. des constructions	186 917				186 917
Installations techn., matériel et outillage industriels					
Installations gén., agenc. et aménagements divers	5 395 394	131 214	986 534	300 565	6 212 576
Matériel de transport	285 811	193 059		110 542	368 328
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 650 122	891 874	595 538	558 576	4 578 958
Emballages récupérables et divers	0				
Immobilisations corporelles en cours	299 673	1 559 694	-900 994		958 373
Avances et acomptes	275 463	410 814	-686 277		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>10 198 180</b>	<b>3 186 656</b>	<b>-5 200</b>	<b>969 684</b>	<b>12 409 951</b>
Participations par mise en équivalence					
Autres participations	20 367 052	17 694 363		1 981 361	36 080 054
Autres titres immobilisés	107 869			74 588	33 281
Prêts et autres immobilisations financières	679 998	260 137		233 255	706 881
<b>Immobilisations financières</b>	<b>21 154 919</b>	<b>17 954 500</b>	<b>0</b>	<b>2 289 205</b>	<b>36 820 215</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>64 982 666</b>	<b>21 591 213</b>	<b>-5 200</b>	<b>8 520 339</b>	<b>63 293 319</b>

**Actif immobilisé (suite)****Immobilisations incorporelles*****Mali de fusion sur actifs incorporels***

Conformément aux préconisations du règlement de l'ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, les mali de fusion ont été affectés à l'actif dont ils relèvent.

Les mali techniques relevant du fonds de commerce et assimilables à notre clientèle expertise-comptable, apparaissent en **compte 208100 - mali de fusion sur actifs incorporels**, pour un solde total de 11 543 871 € répartis comme suit :

mali de fusion CIREC	743 765 €
mali de fusion GLR	60 171 €
mali de fusion RANCE AUDIT CONSEIL	752 311 €
mali de fusion SCTL	768 597 €
mali de fusion EXPERTIS	1 274 257 €
mali de fusion Cabinet CB	282 401 €
mali de fusion COGEX	1 170 032 €
mali de fusion AUDITEF	968 757 €
mali de fusion GUY FONTAINE	647 €
mali de fusion DUNOYER VIDAL AUDIT	252 376 €
mali de fusion GB ASSOCIES/SOCECO	2 294 538 €
mali de fusion PAREXCO	1 058 506 €
mali de fusion TOURNAIRE	464 507 €
mali de fusion HOLDICABEX/CABEX	976 900 €
mali de fusion SOFIDER	426 992 €
mali de fusion SARMEX	49 114 €
<b>Total au 31 août 2019 :</b>	<b>11 543 871 €</b>

**Actif immobilisé (suite)**

Les malis techniques relevant du fonds de commerce ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel considérant que la durée d'utilité de ces fonds de commerce est indéterminée. Il convient d'assimiler l'ensemble de ces malis à de la clientèle « Expertise-Comptable ».

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Le règlement comptable prévoit que :

Dès lors qu'un fonds commercial n'est pas amorti, un test de dépréciation annuel est obligatoire, même sans indice de perte de valeur.

La dépréciation éventuelle constatée sur un fonds commercial ne peut jamais être reprise.

Le résultat de ce test de dépréciation n'a pas conduit à déprécier les valeurs des fonds de commerce inscrits à l'actif du bilan au 31 août 2019.

**Amortissements**

	En début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 543 963	444 681	252 244	3 736 400
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 543 963</b>	<b>444 681</b>	<b>252 244</b>	<b>3 736 400</b>
Terrains				
Constructions sur sol propre	86 453	1 609		88 062
Constructions sur sol d'autrui				
Installations gén., agenc. et aménag. des constructions	186 917			186 917
Installations techn., matériel et outillage industriels				
Installations gén., agenc. et aménagements divers	3 474 718	452 586	223 751	3 703 553
Matériel de transport	214 038	46 125	70 753	189 410
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 506 803	546 458	449 376	2 603 885
Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>6 468 931</b>	<b>1 046 778</b>	<b>743 880</b>	<b>6 771 829</b>
<del>Autres immobilisations</del>	<del>10 092 395</del>	<del>1 290 458</del>	<del>986 124</del>	<del>10 508 229</del>

L'entreprise considère que l'amortissement économique est égal à l'amortissement linéaire.

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 35 018 883 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations	2 056 081		2 056 081
Prêts			
Mali de fusion sur actifs financiers	1 026 072		1 026 072
Autres	706 881		706 881
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	26 756 703	26 756 703	
Autres	2 767 458	2 761 160	6 298
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 705 689	1 705 689	
<b>Total</b>	<b>35 018 883</b>	<b>31 223 552</b>	<b>3 795 331</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

#### Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	10 593
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	9 525 919
Autres créances	153 786
Disponibilités	
<b>Total</b>	<b>9 690 298</b>

**Dépréciation des actifs**

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	11 918			11 918
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et valeurs mobilières	844 060	351 856	404 494	791 422
<b>Total</b>	<b>855 978</b>	<b>351 856</b>	<b>416 412</b>	<b>791 422</b>

**Répartition des dotations et des reprises:**

Exploitation	351 856	416 412
Financières		
Exceptionnelles		

**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 8 208 228 € décomposé en 390 868 titres d'une valeur nominale de 21,00 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	348 335	21,00
Titres émis pendant l'exercice	42 533	21,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	390 868	21,00

**Tableau de variation des capitaux propres**

	Solde au 01/09/2018	Augmentations*	Diminutions*	Solde au 31/08/2019	*Dont : affectation des résultats
Capital	7 315 035	893 193		8 208 228	
Primes d'émission	8 600 606	4 887 831		13 488 437	
Réserve légale	715 598	15 905		731 503	15 905
Réserves générales	17 301 824	2 144 088		19 445 912	2 144 088
Résultat de l'exercice	4 946 674	5 102 284	4 946 674	5 102 285	-
Dividendes					2 786 680
Provisions réglementées	131 218	97 439	44 439	184 219	
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>39 010 955</b>	<b>13 140 740</b>	<b>4 991 113</b>	<b>47 160 584</b>	

## Provisions

	Provisions au début de l'exercice	Fusion	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	220 235		160 554	102 033		278 756
Garanties données aux clients						
Pertes sur marchés à terme						
Amendes et pénalités						
Autres provisions pour risques	452 537		403 537	452 537		403 537
<b>Total</b>	<b>672 771</b>		<b>564 091</b>	<b>554 570</b>		<b>682 294</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>						
Exploitation			403 537	452 537		
Financières						
Exceptionnelles			160 554	102 033		

## Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Fusion	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Pour investissements					
Pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires	131 217		97 439	44 439	184 217
Implantations à l'étranger					
Prêts d'installation					
Autres provisions					
<b>Total</b>	<b>131 217</b>		<b>97 439</b>	<b>44 439</b>	<b>184 217</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises:</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			97 439	44 439	

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 64 365 386 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant	Échéance	Echéances	Echéances
	Brut	à moins d'un an	à plus d'un an	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	415 925			415 925
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 856	2 856		
- à plus de 1 an à l'origine	24 942 906	5 117 267	15 428 207	4 397 432
Emprunts et dettes financières divers	3 955 361	2 751 677	802 245	401 439
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	4 827 408	4 827 408		
Dettes fiscales et sociales	14 557 275	14 557 275		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	457 342	457 342		
Autres dettes	602 135	602 135		
Produits constatés d'avance	14 604 172	14 604 172		
<b>Total</b>	<b>64 365 380</b>	<b>42 920 132</b>	<b>16 646 377</b>	<b>4 798 871</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	11 762 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	4 774 923			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	134 303			

## Notes sur le bilan

**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers		4 491 858	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
<b>Total</b>	<b>4 491 858</b>		

Pour le financement de l'usufruit de l'ensemble immobilier situé rue Papiau de la Verrie à Angers, la SAS STREGO a affecté et hypothqué, au profit des organismes financiers préteurs, l'usufruit temporaire pour un montant de 7 100 000 €.

Au 31 Août 2019, le montant du capital restant dû sur ce financement s'élève à 4 491 858 €.

**Charges à payer**

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	11 125
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17 816
Emprunts et dettes financières divers	2 371
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 131 841
Dettes fiscales et sociales	6 956 642
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	228 237
<b>Total</b>	<b>8 348 033</b>

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	1 705 689
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>1 705 689</b>

## Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	14 604 172
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
<b>Total</b>	<b>14 604 172</b>

**SAS STREGO**  
**Tableau des filiales et participations**

INFORMATIONS FINANCIERES	Capital	Réserves et report avant affectation	Amort.	Quota-part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus	Prêts et avances versés par la société	Montant des cotisations avouées déversées par la société	Gifre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes versés par la société dans l'exercice		
FILIALES ET PARTICIPIATIONS			Dérogatoires		Brute	Nette						
<b>I – RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>												
<b>Filiales (+ 50 % du capital détenu)</b>												
SCI FONCIERE D'HARLEVILLE (12/2018)	1 524	38 249		123 551	98,00%	1 494	1 494	-	41 466	32 272	34 300	
SARL EUFRATE	1 000	42 581		-	99,23%	1 217	1 217	-	-	13 550 490	1 067	
SAS STREGO AUDIT	915 213	1 589 995		-	100,00%	2 449 018	2 449 018	-	-	5 117 518	8 624	
SAS ALC AUDIT	151 000	483 577		-	100,00%	1 392 131	1 392 131	-	-	738 443	1 374	
SAS BAKER TILLY PARIS	8 160 579	6 149 441		-	100,00%	15 424 491	15 424 491	702 477	-	Néant	512 755	186 527
SAS TERSIGUEL ET JOLIVET	539 975	805 221		-	100,00%	5 385 722	5 385 722	670 526	-	4 903 982	168 173	668 000
SAS RIVAULT AUDIT CONSEIL	275 000	585 149		-	100,00%	1 573 107	1 573 107	-	-	837 779	71 057	
SAS CABINET NINEUIL	552 500	976 630		-	100,00%	2 800 232	2 800 232	-	-	1 285 327	21 627	
SAS AUDIT ATLANTIQUE POITOU CHARENTES	155 000	360 147		-	100,00%	528 024	528 024	-	-	298 242	17 696	
SAS FIDUCIAIRE DES OILONNES	750 000	126 914		-	80,00%	1 329 730	1 329 730	-	-	1 120 612	195 066	
<b>Participations ( 10 à 50 % du capital détenu)</b>												
SARL EUFRATE 2	1 000	2 183		-	49,70%	497	497	-	-	646 974	17 243	
SAS ABINGTON HOLDING (12/2018)	2 750 000	-907 553		-	40,00%	1 750 451	1 750 451	250 000	-	653 570	-393 833	
SAS GOODWILL MANAGEMENT (12/2018)	100 000	1 428 091		-	20,00%	361 787	361 787	-	-	2 171 983	177 636	

Etats Financiers  
 Exercice du 01/09/2018  
 au 31/08/2019

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL  
 Commissaire aux Comptes



*Ma...*

## Notes sur le compte de résultat

**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Prestations de services	78 192 067	60 911	78 252 978
Produits des activités annexes	4 270 379		4 270 379
<b>TOTAL</b>	<b>82 401 535</b>	<b>60 911</b>	<b>82 462 446</b>

**Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes**

Honoraires de certification des comptes : 38 865 €

**Résultat financier**

	31/08/2019	31/08/2018
Produits financiers de participation	888 827	872 522
Produits des créances de l'actif immobilisé	33 834	68 742
Autres intérêts et produits assimilés	13 439	24 698
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	19 630
Différences positives de change	1 259	2 302
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		12 900
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>937 359</b>	<b>1 000 795</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	304 193	285 149
Différences négatives de change	2 444	32
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>306 637</b>	<b>285 181</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>630 723</b>	<b>715 614</b>

**Charges et Produits exceptionnels****Résultat exceptionnel**

## Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	335 112	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	362 678	
Amortissement des immobilisations		
Amortissements dérogatoires	97 439	
Provisions pour risques et charges	160 554	
Rentrées sur créances amorties		13 987
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		18 813
Produits des cessions d'éléments d'actif		443 4567
Amortissements dérogatoires		53 671
Provisions pour risques et charges		102 033
<b>TOTAL</b>	<b>955 784</b>	<b>631 961</b>

## Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

## Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
<b>Résultat de l'exercice après impôts</b>	<b>5 102 284</b>
+ Impôts sur les bénéfices	2 189 235
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	- 171 774
- Crédits d'impôt sur les bénéfices	- 171 774
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>7 119 745</b>
<b>Variation des provisions réglementées</b>	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	53 000
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
<b>Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)</b>	<b>7 172 745</b>

## Notes sur le compte de résultat

## Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à hauteur à 28% à hauteur de 500 000€ et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 262 743 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
<b>Accroissements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux amortissements dérogatoires	184 218
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<b>A. Total des bases concourant à augmenter la dette future</b>	<b>184 218</b>
<b>Allégements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	1 080 163
Liés à d'autres éléments	
<b>B. Total des bases concourant à diminuer la dette future</b>	<b>1 080 163</b>
<b>C. Déficits reportables</b>	
<b>D. Moins-values à long terme</b>	
<b>Montant de la créance future</b>	<b>262 743</b>

Base : (A - B - C - D)  
Impôt valorisé au taux de 28% à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà

**Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale**

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2003, la société SAS STREGO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS STREGO. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Au titre de l'intégration fiscale arrêtée au 31 août 2019, l'ajustement net lié au résultat d'ensemble s'est avéré être une déduction d'impôt de 9 833 €.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Méthode dite de "Neutralité":

- La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, c'est-à-dire en tenant compte des déficits qu'elle a générés.
- La société mère enregistre dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.

**INFORMATION RELATIVES A L'IMPOT COMPTABILISE**

Impôt comptabilisé :	2 017 461 €
Impôt pour lequel l'entreprise est solidaire :	2 017 461 €

**DETAIL DU POSTE IMPOT SUR LES BENEFICES :**

Impôt sur les sociétés :	2 153 192 €
Diminution d'impôt lié à l'Intégration fiscale :	- 9 833 €
Contribution additionnelle 3.3% :	45 876 €
Crédit d'impôt et réductions d'impôts :	- 171 774 €
 Total :	2 017 461 €

**LISTES DES SOCIETES INTEGREGES DANS LE GROUPE**

Société : SA SACOPAL  
Siège social : 5 rue Albert Londres 44 003 NANTES CEDEX 03

Société : SARL EUFRATE  
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie 49 000 ANGERS

Société : SAS STREGO AUDIT  
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie 49 000 ANGERS

## Autres informations

## Effectif

Effectif moyen du personnel : 952 personnes dont 38 apprentis et 16 handicapés.

## Engagements financiers

Montant en euros

## Effets escomptés non échus

Caution hypothécaire au profit de la SCI STREGIMO ANGERS ORGEMONT	991 563
Avals et cautions	991 563

## Engagements en matière de pensions

## Engagements de crédit-bail mobilier

## Engagements de crédit-bail immobilier

Dotation sur 5 années à la Fondation Strego	98 000
Autres engagements donnés	98 000

<b>Total</b>	<b>1 089 563</b>
--------------	------------------

## Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

## Autres informations

## Engagements reçus

Montant en euros

Caution hypothécaire de la SCI STREGIMO ANGERS ORGEMONT	4 491 858
<b>Avals et cautions</b>	<b>4 491 858</b>

Abandon de compte courant WEBLEX	195 604
Billets financiers non utilisés	2 595 000
Escompte autorisé non utilisé	
Découvert autorisé non utilisé	1 600 000
Autres engagements reçus	4 195 000

<b>Total</b>	<b>8 686 858</b>
--------------	------------------

Dont concernant :	
Les autres entreprises liées	4 491 858

## Autres informations

## Engagement de retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite s'élève à un montant de 3 479 443 €.

La méthode appliquée est définie par la norme comptable IAS n°19 révisée et par la norme FAS87. Elle est conforme à la recommandation CNC 2003-R-01.

Les hypothèses retenues pour le calcul de ces indemnités sont les suivantes:

- Age de départ à la retraite: 65 ans
- Dernière table de mortalité établie par l'INSEE
- Application d'un taux de rotation du personnel: moyen
- Taux d'inflation: 0%
- Critères d'actualisation : 1,30 % (moyenne sur 4 ans du taux de rendement moyen des obligations corporate AA observé au 31 août). Pour le taux au 31 août 2019, compte tenu de la très forte volatilité des marchés de taux, le taux observé au 31 août 2018 a été maintenu pour les besoins du calcul de cette moyenne.
- Initiative du départ en retraite : salariés 100%
- Taux de charges fiscales et sociales: 43%

La société a souscrit depuis l'exercice clos le 31 août 2000 une assurance couvrant le paiement des indemnités de fin de carrière.

Cette souscription a pour conséquence de mutualiser l'engagement de versement de capitaux de fin de carrière en contrepartie de versements de cotisations annuelles.

L'épargne globale cumulée à la clôture de l'exercice s'élève à 1 032 059 €.

Total des engagements couverts par l'assurance IFC : 1 032 059 €.

Total des engagements non couverts par l'assurance IFC : 2 447 384 €.

## Autres informations

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 433 029 € a été porté au crédit du compte 6459 - CICE.

Ce produit du CICE, propre à l'entreprise, comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre société prévoit d'affecter ce crédit d'impôt à, notamment, des efforts en matière d'investissement, de formation et de recrutement.

## Informations spécifiques aux organismes de formation

## Ressources de l'organisme

Origine du fonds	en €	en %
<b>RESSOURCES PROVENANT DES ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS POUR LEURS SALARIES ET DES PARTICULIERS</b>		
Entreprises	108 991	52,88 %
Etat, collectivités locales, établissements publics		
Entreprises via Fongecif, oma, faf	17 735	8,60 %
Particuliers		
<b>Sous-total 1</b>	<b>126 726</b>	<b>61,48 %</b>
<b>RESSOURCES PROVENANT DES POUVOIRS PUBLICS</b>		
Instances européennes		
Etat		
Régions		
Autres collectivités territoriales		
<b>Sous-total 2</b>		
<b>AUTRES</b>		
Autres organismes de formation	79 388	38,52 %
Autres ressources		
<b>Sous-total 3</b>	<b>79 388</b>	<b>38,52 %</b>
<b>Total</b>	<b>206 115</b>	<b>100,00 %</b>

## Décomposition des actions de formation par finalité

Finalité des actions	Volumes financiers	
	en €	en %
Diplômantes (1)		
Perfectionnement professionnel et qualifiant (2)	206 115	100,00 %
Insertion sociale		
Particuliers		
<b>Total</b>	<b>206 115</b>	<b>100,00 %</b>

(1) Diplômes nationaux, titres homologués

(2) Certificats de branches, certificats d'entreprises, attestations